

HONORAIRES TRANSACTION VENTES

VENTE DE TERRAINS ET BIENS IMMOBILIERS

Jusqu'à 50 000 € 5000 TTC (1) (2)

VENTE DE TERRAINS

> à 50 000€ 10% TTC

<u>Prix de vente</u>		<u>Honoraires TTC en % (1)(2)</u>
0	à 50 000 €	5 000 €
50 001 €	à 75 000 €	9,00%
75 001 €	à 100 000 €	8,50%
100 001 €	à 125 000 €	8,00%
125 001 €	à 150 000 €	7,50%
150 001 €	à 200 000 €	7,00%
175 001 €	à 200 000 €	6,50%
200 001 €	à 225 000 €	6,00%
225 001 €	à 250 000 €	5,50%
250 001 €	à 300 000 €	5,50%
300 001 €	et plus	5,00%

(1) A la charge du vendeur (TTC)

(2) TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

Rappel Important

Selon l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, la pratique consistant à "basculer" les honoraires du vendeur vers l'acquéreur est prohibée, celle-ci est susceptible de constituer une pratique commerciale trompeuse.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.

    century21.fr

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante